

**ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON
CANTON DE MONTBRISON**

**COMMUNE de MORNAND-EN-FOREZ
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**PROCES VERBAL
Séance du 14 novembre 2022**

Nombre conseillers	
En exercice :	11
Présents :	09
Votants :	09

L'an deux-mille-vingt-deux, le quatorze novembre à vingt heures,
Le Conseil Municipal, convoqué le huit novembre deux-mille-vingt-deux s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Stéphanie FAYARD, Maire.

Etaient présents : Stéphanie FAYARD, Christian CLAIRET, Daniel CHAUSSAT, Carine PITIOT, Florian LARUE, Patricia BRUN, Ludovic BLANCHON, Elodie BEAUDOUX, Jean PARIZOT.

Absents excusés : Alain CHAUSSAT, Christophe ROBERT.

Secrétaire de séance : Monsieur Christian CLAIRET

• **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 12 octobre 2022**

Le compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité des présents.

1. Délibérations : demande de subventions pour le financement « aménagement centre bourg » :

- Département :
 - Enveloppe voirie
 - Enveloppe solidarité
 - Amende de police
 - Enveloppe territorialisée
- Etat : DETR
- Région

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le projet du centre bourg. Il portera sur la réhabilitation du centre du village (l'enfouissement des réseaux, la voirie, les trottoirs...), de la place pour un montant estimatif de **533 500,33 € HT** qui sera divisé comme suit :

Compte tenu du montant du projet, il importe de solliciter plusieurs subventions auprès du Département, de la DETR et de la Région.

Une délibération par enveloppe sera faite pour le département, une pour la DETR et une pour la Région.

PROJET	HT	DEPARTEMENT		DETR		REGION		Participation commune
		%	SUBVENTION	%	SUBVENTION	%	SUBVENTION	
			Enveloppe Territorialisée					
Frais d'Etude	13 200,00 €	50%	6 600,00 €	30%	3 960,00 €		- €	2 640,00 €
RD113 - Chaussée	195 749,95 €	50%	97 874,98 €	30%	58 724,99 €		- €	39 149,99 €
RD113 - Trottoirs et stationnement	168 501,19 €	50%	84 250,60 €	30%	50 550,36 €		- €	33 700,24 €
Parking aire de jeux - Stade	18 159,24 €	50%	9 079,62 €	30%	5 447,77 €		- €	3 631,85 €
			Enveloppe Voirie Communale					
Place de l'église	40 061,45 €	60%	24 036,87 €	20%	8 012,29 €		- €	8 012,29 €
Place - Trottoirs et stationnement	61 424,66 €	60%	36 854,80 €		- €	20%	12 284,93 €	12 284,93 €
			Amende de Police					
Signalisation	25 103,83 €	60%	15 062,30 €		- €	20%	5 020,77 €	5 020,77 €
			Enveloppe de Solidarité					
Passerelle 9000 €+ Déplacement de la croix 2300 €	11 300,00 €	60%	6 780,00 €		- €	20%	2 260,00 €	2 260,00 €
TOTAL	533 500,33 €		280 539,16 €		126 695,41 €		19 565,70 €	106 700,07 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le projet du centre bourg
- Approuve le projet de financement.
- Sollicite des subventions auprès du Département, de la DETR et de la Région
- Arrête comme suit le plan de financement

Ont signé au registre tous les membres présents

2. Délibérations tarifs communaux

➤ Salle des fêtes

Madame le Maire fait part à l'assemblée des tarifs actuels de location de la salle polyvalente, en vigueur.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de modifier les tarifs, soit :

	Sans ménage	Avec ménage
Pour les Mornandais	260 €	337 €
Pour les personnes extérieures à la commune	430 €	507 €
Un vin d'honneur :	170 €	247 €
Une réunion (petite salle)	40 €	117 €
Une réunion (grande salle)	80 €	157 €

Une caution de 300 € sera demandée à chaque location pour une soirée ou un repas.

Une caution de 77 € sera demandée pour chaque location qui n'aura pas pris le ménage.

La caution sera de 40 € pour une réunion.

Il est rappelé que la salle des fêtes est prêtée gracieusement aux associations de la commune.

Ont signé au registre tous les membres présents.

➤ Cimetière

Madame le Maire rappelle à l'assemblée les tarifs actuels des concessions du cimetière communal.

Le Conseil Municipal, après en avoir discuté, décide de ne pas modifier les tarifs soit :

- Cimetière
 - concession trentenaire : 90 € le m²
 - concession cinquantenaire : 120 € le m²
- Columbarium
 - Concession temporaire (15 ans) : 500 €
 - Concession trentenaire : 800 €
 - Concession cinquantenaire : 1 000 €
- L'accès au jardin du souvenir est gratuit, sans inscription.

Les plaques et inscriptions sont à la charge des familles.

Ont signé au registre tous les membres présents

3. Décision modificative

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2022

EN FONCTIONNEMENT :

CREDIT A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
042	7768				Neutral. amort. subv. équip. versées	6 646,95 €
Total						6 646,95 €

CREDIT A OUVRIR

Chapitre	Article	Opération	Ventilation	Service	Nature	Montant
011	615231				Voirie	6 646,95 €
Total						6 646,95 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

4. Finalisation projet aménagement centre bourg

Madame le Maire remontre les plans, une réunion aura lieu le 1^{er} décembre 2020 avec les différents intervenants (le Département, la Saur, le Siel, LFA, l'ASA...) pour finaliser et articuler les travaux.

5. Téléthon 2022

Madame le Maire informe que les flyers sont pratiquement terminés. Le traiteur Mezoni a été retenu. La boulangerie VALETTE donnera 30 flûtes et 10 brioches. La FNACA et Amitié et Joie de Vivre s'occuperont du relais.

L'école s'occupe de récupérer les dons pour le lâcher de ballons (2 € le ballon), suivant le nombre de ballons vendus, l'hélium sera acheté.

6. Questions diverses

- Antenne Relais FREE MOBILE :

Le 15 novembre 2022, Free Mobile prévoit une visite technique. Les travaux seront faits sur 2023.

- Un arrêté a été établi pour le SIEL afin de faire éteindre les lampadaires de la commune à 22 h afin de faire des économies.
- Colis CCAS : Madame le Maire rappelle le goûter organiser le 17 décembre à 14 h pour le CCAS. A cette occasion, les colis seront distribués et portés à ceux qui ne viendront pas.

- Le conseil d'école a eu lieu, ce jour, à la MFR sur proposition de Mme le Maire afin que le cuisinier de la MFR où sont préparés les repas de la cantine, puisse parler de la cantine et faire une dégustation à la fin de la réunion.

Les points abordés au conseil d'école :

- ✓ Présentation des membres du conseil et des attributions du conseil d'école
- ✓ Résultats des élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école
- ✓ Effectifs et répartition
- ✓ Règlement intérieur
- ✓ PPMS, protocole sanitaire
- ✓ Vie des classes
- ✓ Questions diverses

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le compte-rendu affiché à l'école.

- Décorations de Noël :
Le 3 décembre 2022, un atelier bricolage sera organisé pour la fabrication de décorations de Noël pour décorer le village comme il n'y aura pas d'illuminations cette année.
- Illiwap :
Madame le Maire souhaiterait mettre en place le site Illiwap.
Illiwap est une application citoyenne qui permet d'informer et d'alerter les habitants en temps réel. Elodie Beaudoux et Patricia BRUN vont prendre en charge ce dossier.
- Randonnée :
Madame le Maire souhaiterait faire un projet pour un parcours de randonnée sur la commune.
Une rencontre va être programmée sur janvier, avec le président des randonneurs. Carine Pitiot et Jean-Yves Parizot se chargeront de ce projet et y associeront M. René Blanchon.

A MORNAND-EN-FOREZ, le 14 novembre 2022

Le Maire
Stéphanie FAYARD



Le secrétaire
Christian CLAIRET